

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 760**23 juillet 2004****SOMMAIRE**

A.R.G. Holdings S.A., Luxembourg	36465	Era ImmoPartners, S.à r.l., Luxembourg	36476
A.R.G. Holdings S.A., Luxembourg	36465	Era ImmoPartners, S.à r.l., Luxembourg	36476
Adyton Immobilier S.A., Luxembourg	36455	Era ImmoPartners, S.à r.l., Luxembourg	36476
Ageplan, S.à r.l., Wiltz	36473	Era ImmoPartners, S.à r.l., Luxembourg	36476
Alges, S.à r.l., Hobscheid	36475	Era ImmoPartners, S.à r.l., Luxembourg	36477
Arcelor Trading Luxembourg S.A., Luxembourg ..	36471	Euro Ga. Ma., S.à r.l., Sandweiler	36464
Au Petit Ver de Terre, S.à r.l., Wormeldange ...	36447	Euroconsortium de Placements Financiers (EPF)	
Aura Immo Trading S.A.	36463	S.A.H., Luxembourg	36449
Auto Ecole Nicolas, S.à r.l., Luxembourg	36469	Euroconsortium de Placements Financiers (EPF)	
Bank Sarasin Benelux S.A., Luxembourg	36473	S.A.H., Luxembourg	36449
Berlys Management, S.à r.l., Luxembourg	36463	F.P. Temp Holding S.A., Luxembourg	36466
Berlys, S.à r.l., Luxembourg	36463	Finance Invest Luxembourg S.A., Luxembourg ..	36479
Bohegie Holding S.A., Luxembourg	36480	Financière Cristal S.A., Luxembourg	36438
Boucherie Clément, S.à r.l., Remich	36468	Financière Stratégique S.A., Luxembourg	36454
Bovet & Cie S.A., Luxembourg	36478	Fontaine Blanc Holding S.A., Luxembourg	36467
Bureau de Gérances René Kitzler, S.à r.l., Ber-		Gaia, S.à r.l., Luxembourg	36471
trange	36437	Geosat Global S.A., Luxembourg	36454
Bureau de Gérances René Kitzler, S.à r.l., Ber-		Gorinvest S.A., Luxembourg	36464
trange	36437	Imatra Holding S.A., Luxembourg	36468
C.F.T., Compagnie Financière du Textile S.A., Lu-		Inter Toiture, S.à r.l., Niederanven	36471
xembourg	36458	Inter-Concept, S.à r.l., Niederanven	36470
Calao, A.s.b.l., Association du Calao, Bereldange..	36435	Interleasing S.A.H., Luxembourg	36462
Camina S.A., Luxembourg	36479	ISC Investors In Sapiant and Cuneo S.A., Luxem-	
Canoga S.A., Luxembourg	36479	bourg	36472
Centre Catholique Culturel et Educatif de la		Jasper Broker S.A., Luxembourg	36478
Communauté Italienne S.A., Luxembourg	36467	Jeanfin S.A., Luxembourg	36462
Compagnie Cinématographique Intercontinentale		Karl Braun Lux Intérieur, S.à r.l., Bereldange ...	36466
S.A., Luxembourg	36434	Kieffer Arsène, S.à r.l., Schiffflange	36469
Compagnie Financière de Placements S.A., Luxem-		Killi-Films, S.à r.l., Bertrange	36476
bourg	36459	Killi-Films, S.à r.l., Bertrange	36476
Compagnie Financière de Placements S.A., Luxem-		Kimland S.A., Luxembourg	36478
bourg	36459	Kletta Holding S.A., Luxembourg	36479
Creditanstalt Global Markets Fund Advisor S.A.,		KoSa Capital Investments S.N.C., Luxembourg ..	36438
Luxembourg	36478	KoSa Foreign Investments, S.à r.l., Luxembourg .	36450
Crescent Euro Self Storage Investments, S.à r.l.,		Lavipharm International S.A., Luxembourg	36472
Luxembourg	36453	Leika-Invest S.A., Diekirch	36474
DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg		Letzeburger Liesmapp, GmbH, Mertert	36464
S.A., Luxembourg	36435	Livestock-Advice, S.à r.l., Luxembourg	36478
Digi TV International S.A., Luxembourg	36448	Lloyds TSB International Portfolio, Sicav, Luxem-	
Disco-Team Showtime, A.s.b.l., Heinerscheid ...	36434	bourg	36474

Lucky Invest S.A.H, Diekirch	36474	Otto, S.à r.l., Luxembourg	36467
Luschuster Communications S.A., Luxembourg . .	36470	P&M Participations S.A., Luxembourg	36469
Lutch Holding S.A., Luxembourg	36477	Pacific Line Holding S.A., Luxembourg.	36475
Luximmo Achte Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36461	Pension Beim Rosa, GmbH, Tarchamps.	36475
Luximmo Dritte Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36459	Polycross S.A., Luxembourg	36474
Luximmo Elfte Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36461	Pompes Funèbres Générales du Luxembourg Maison Platz, S.à r.l., Luxembourg	36465
Luximmo Erste Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36453	Portofino Investments S.A., Luxembourg	36480
Luximmo Sechste Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36460	Prime Investment S.A., Luxembourg	36466
Luximmo Siebente Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36460	Prinvest Holding S.A., Luxembourg	36467
Luximmo Vierte Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36459	Priserco S.A., Luxembourg	36472
Luximmo Zehnte Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36461	Publiest Luxembourg, S.à r.l., Münsbach	36467
Luximmo Zweite Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36455	Remid S.A., Luxembourg	36468
Luximmo Zwölfte Beteiligungsgesellschaft AG, Wasserbillig.	36462	Santa Eularia, S.à r.l., Luxembourg.	36449
Lycaon Holding S.A., Luxembourg	36460	Scanfi S.A., Luxembourg	36466
Lycaon Holding S.A., Luxembourg	36460	Schawnta International S.A., Luxembourg.	36479
M.O. Reinsurance S.A., Münsbach.	36461	Scie-Trading & Engineering, G.m.b.H., Remich . .	36446
Macrimo Holding, S.à r.l., Luxembourg	36480	Sig Holding S.A., Luxembourg.	36477
MC Premium, Sicav, Luxembourg	36464	SML Automobilhandel, S.à r.l., Luxembourg	36468
Microtrade, S.à r.l., Luxembourg	36470	Société d'Investissements Internationaux S.A., Luxembourg	36470
Monapa Holding S.A., Luxembourg	36462	Socogeci Constantini S.e.c.s., Schifflange	36472
Nicomar International S.A., Luxembourg	36450	Soft-Carrier S.A., Niederanven	36469
Nicomar International S.A., Luxembourg	36450	Sopinor, S.à r.l., Bettembourg.	36463
		Steelex S.A., Luxembourg	36470
		Teigur Holding S.A., Luxembourg.	36477
		Usine de Wecker, S.à r.l., Grevenmacher	36462
		V.M. Immobilier, S.à r.l., Luxembourg	36437
		Ventos S.A., Luxembourg	36480
		Wämper Stuff, S.à r.l., Lieler	36475
		WPP Luxembourg Theta, S.à r.l., Luxembourg. . .	36471

DISCO-TEAM SHOWTIME, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 14A.

—
DISSOLUTION

Suite à l'assemblée générale du 10 avril 2004, présenté par Jacobs Claude, président, Kessler Steve, vice-président, Engel Yves, trésorier et Groeneveld René, secrétaire, ces membres ont pris la décision de dissoudre le DISCO-TEAM SHOWTIME, Association sans but lucratif. Cette décision est prononcée valablement par l'assemblée générale.

Heinerscheid, le 10 avril 2004.

Vu et approuvé

C. Jacobs / S. Kessler / Y. Engel / R. Groeneveld

Président / Vice-Président / Trésorier / Secrétaire

Enregistré à Diekirch, le 18 mai 2004, réf. DSO-AQ00220. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902027.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2004.

COMPAGNIE CINEMATOGRAPHIQUE INTERCONTINENTALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 69, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 31.227.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, le siège social de la société est transféré de Luxembourg, 9, Place Dargent à L-1880 Luxembourg, 69, rue Pierre Krier, avec effet au 1^{er} mars 2004.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

C. Daubenfeld

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042279.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.

H. R. Luxembourg B 9.462.

Der Arbeitsausschuss des Verwaltungsrates hat in seiner Sitzung vom 1. Juli 2004 beschlossen, Herrn Matthias Ewald, Herrn Volker Humrich und Herrn Harald Becker mit Wirkung zum 1. Juli 2004 zu Prokuristen (Fondé de pouvoir) der Gesellschaft zu bestellen.

Frau Jutta Straubinger, Prokuristin der DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A. ist aus den Diensten der Gesellschaft ausgeschieden.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, 16. Juli 2004.

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A.

R. Mach / B. Stuckenbroeker / P. Weydert

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(059373.1//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2004.

CALAO, ASSOCIATION DU CALAO, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7249 Bereldange, 12-14, rue des Roses.

R. C. Luxembourg F540.

Les membres fondateurs:

Sophie Decelle, Franco-Belge, Employée de banque, 12-14 rue des Roses, L-7249 Bereldange, Luxembourg;

Bernard Ndolo, Kenyan, Sans profession, 7 rue JP Sauvage, L-2514 Luxembourg, Luxembourg;

Claude Achet, Française, Employée de Banque, 24, rue P. Binsfeld, L-8119 Bridel, Luxembourg.

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée et les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination ASSOCIATION DU CALAO association sans but lucratif, en abrégé CALAO, A.s.b.l. Elle a son siège à Bereldange.

Art. 2. L'association a pour objet de:

- Élaborer et soutenir des projets de développement en Afrique de l'Est et de l'Ouest;
- Promouvoir des activités culturelles au Grand-Duché de Luxembourg favorisant la connaissance et l'échange des diverses ethnies de ces régions.
- Coopérer avec d'autres associations ou organisations non-gouvernementales à des projets d'urgence sans pour autant entraver l'exécution des projets pris en charge par l'association elle-même en régie autonome;

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne peut être supérieure à EUR 500,-. Le versement de la cotisation pourra être établi trimestriellement ou annuellement.

Art. 5. Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande écrite, d'une demande verbale ou par un formulaire email.

Art. 6. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 3 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 7. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 8. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 9. L'association entend réaliser ses objectifs par la collecte des fonds nécessaires, par l'organisation de manifestations culturelles, de voyages d'études, de ventes publiques et de bazars, par l'acceptation de legs, de dons et de subventions de toute sorte, et par tout autre moyen apte à réaliser ses objets.

Art. 10. L'Assemblée Générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent au conseil d'administration.

Art. 11. La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale, moyennant simple lettre missive ou via courrier électronique (email) devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 12. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 13. L'Assemblée Générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;

- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 14. L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, soit sur la dissolution, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres est présente,
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 15. Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par courrier électronique, par affichage au siège ou par publication dans le support d'information (journal ou site web) propre à l'association.

Art. 16. L'association est gérée par un Conseil d'administration élu pour une durée de 2 années par l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration se compose de:

1. Un Président
2. Un Secrétaire Général
3. Un Trésorier

ainsi que 3 autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'Assemblée Générale.

Les 3 membres supplémentaires du Conseil d'administration auront la charge d'assister le Bureau dans la gestion courante de l'association. Des missions ou fonctions précises peuvent leur être confiées, si nécessaire.

Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:

- Le Président:

Il dirige les travaux de l'Assemblée Générale, assure le fonctionnement de l'Association, la représente en justice, auprès des hautes autorités et dans tous les actes de la vie civile et associative.

- Le Secrétaire Général:

Il est chargé de tout ce qui concerne la correspondance, notamment l'envoi des diverses convocations. Il rédige les procès-verbaux des séances des assemblées générales et est chargé de coordonner toutes les actions de communication. Il remplace le Président, en cas de vacance ou en cas d'empêchement de toute sorte.

- Le Trésorier:

Il tient les comptes de l'Association et collecte les cotisations. Il effectue tous les paiements et perçoit toutes les recettes. Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations, tant en dépense qu'en recette de l'Association.

Art. 17. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son Président ne peut valablement délibérer que si 2/3 des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres élus.

Art. 18. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'Assemblée Générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 19. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, 2 signatures de membres en fonction sont nécessaires.

Art. 20. Le Conseil d'Administration soumet annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le projet de budget du prochain exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport de la commission de vérification des comptes. Afin d'examen, l'assemblée désigne un/deux réviseur(s) de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice. Le premier exercice commence à la date indiquée ci-dessous et se terminera au 31 décembre 2004.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération. Le remboursement des frais de déplacement ou de représentation versés à des membres doit être approuvés par l'Assemblée Générale.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée.

Art. 24. En cas de dissolution de l'A.s.b.l., l'Assemblée Générale décidera de la destination du fonds social et des modalités de la liquidation sachant cependant que les biens tant mobiliers qu'immobiliers que l'association pourra posséder devront être affectés à une organisation poursuivant des buts similaires sinon identiques à celles de la présente association.

Fait à Luxembourg, le 3 avril 2004.
Les membres fondateurs
S. Decelle / B. Ndolo / C. Auchet

Assemblée Générale extraordinaire

Ensuite, les membres fondateurs se sont réunis en Assemblée Générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateurs est fixé à: 3
2. Sont nommés en qualité d'administrateurs:
Sophie Decelle
Bernard Ndolo
Claude Auchet

Réunion du Conseil d'Administration

Les administrateurs ont désigné en qualité de:

Président: Sophie Decelle
Trésorier: Claude Auchet
Secrétaire: Bernard Ndolo.

Fait et passé à Luxembourg, le 3 avril 2004.

S. Decelle / B. Ndolo / C. Auchet.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00218. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042452.3/000/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 juin 2004.

V.M. IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 17, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 98.993.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, volume 21CS, folio 25, case 6, que la société à responsabilité limitée V.M. IMMOBILIER, S.à r.l., ayant son siège social à L-1740 Luxembourg, 17, route d'Esch, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à F-57290 Fameck, 6, rue du Chalet.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

E. Schlessler.

(043809.3/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

BUREAU DE GERANCES RENE KITZLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 263, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.096.

—
Le bilan du 1^{er} septembre au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043840.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

BUREAU DE GERANCES RENE KITZLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 263, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.096.

—
Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043845.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

FINANCIERE CRISTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00058, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(043399.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KoSa CAPITAL INVESTMENTS S.N.C., Société en nom collectif.

Share capital: EUR 10,000.-.

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 100.607.

In the year two thousand and four, on the thirtieth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), incorporated under Luxembourg law on April 19, 2004, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose inscription with the Luxembourg Trade and Company Register is under process.

2. KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), incorporated under Luxembourg law on April 19, 2004, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose inscription with the Luxembourg Trade and Company Register is under process,

both here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsach.

by virtue of two proxies issued in Wichita, Kansas, United States of America, on April 30, 2004.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the notary will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole partners of the Luxembourg «société en nom collectif» established in Luxembourg under the name of KoSa CAPITAL INVESTMENTS S.N.C. (hereinafter referred to as the «Partnership»), having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is under process, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of April 23, 2004, not yet published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Partnership's capital is set at ten thousand Euro (EUR 10,000.-) represented by one hundred (100) partnership interests of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

III. The partners resolved to entirely restate the partnerships articles of association to give them the following content:

«**Art. 1.** There is hereby established a «Société en nom collectif» which will be governed by the laws in force, namely the Companies Act of August 10, 1915 and by the present articles of association.

Art. 2. The partnership's name is KoSa CAPITAL INVESTMENTS S.N.C. (the «Partnership»).

Art. 3. The object of the Partnership is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The Partnership may also contract loans and provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the Partnership may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licences as well as rights deriving there from or supplementing them.

In addition, the Partnership may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the Partnership may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above mentioned purposes.

Art. 4. The registered office of the Partnership is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by simple decision of the partners.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the Partnership's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be

made and brought to the attention of third parties by the organ of the Partnership which is best situated for this purpose under the given circumstances.

Art. 5. The Partnership is established for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by the unanimous resolution of the partners' meeting representing the entire partnership capital. It may have commitments exceeding its duration.

Art. 6. The partnership capital is set at ten thousand Euro (EUR 10,000.-), represented by one hundred (100) partnership interests of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

Art. 7. The transfer of partnership interests to other partners or to third parties is conditional upon the unanimous approval of the general partners' meeting representing the whole partnership capital.

If the transfer is not approved, the remaining partners have a pre-emption right proportional to their participation in the remaining partnership capital.

Each unexercised pre-emption right inures proportionally to the benefit of the other partners for a duration of three months after the refusal of approval. If the pre-emption right is not exercised, the initial transfer offer is automatically rejected.

Each transfer of partnership interests has to respect article 1690 of the civil code.

Art. 8. Apart from his partnership capital contribution, each partner may, with the previous approval of the other partners, make cash advances to the Partnership through the current account.

The advances will be recorded on a specific current account between the partners who have made the cash advance and the Partnership. They will bear interest at a rate fixed by the partners' meeting with a two third majority. These interests are recorded as general expenses.

The cash advances granted by a partner in the form determined by this article shall not be considered as an additional contribution and the partner will be recognized as a creditor of the partnership with respect to the advance and interests accrued thereon.

Art. 9. The creditors, assigns and heirs of the partners may neither, for whatever reason, affix seals on the assets and the documents of the partnership nor interfere in any manner in the management of the Partnership.

Art. 10. The Partnership is managed and administered by one or several managers, whether partners or third parties. Powers of a manager are determined by the general partners' meeting when he is appointed. The mandate of manager is entrusted to him until his dismissal ad nutum by the partners' meeting deliberating with a majority of votes.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the Partnership's transactions and to represent the Partnership in and out of court.

The manager(s) may appoint attorneys of the Partnership, who are entitled to bind the Partnership by their sole signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

The manager(s) may take resolutions only if the majority of the managers at least is present or represented.

Each manager may be represented by another manager. A manager may nevertheless represent one of his colleagues only. Any participation by telephone, video or telephone conference or by any other means of non-physical presence at the managers meeting is permitted.

Art. 11. No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the Partnership; as an agent, he is liable only for the performance of his mandate.

No contract or other transaction between the Partnership and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Partnership has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Partnership who serves as a director, associate, or employee of any company or firm with which the Partnership shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon matters with respect to such contract or other business.

In the event that any manager or officer of the Partnership may have any personal conflicting interest in any transaction of the Partnership, he shall make known to the partners such personal interest and shall not consider or approve any such transaction.

Every person who was or is a party or is threatened to be made a party to any threatened, pending, or completed action, suit, or proceeding, whether civil, criminal, administrative, or investigative (other than an action by or in the right of the Partnership) by reason of the fact that the person is or was an officer, manager, or employee of the Partnership or is or was serving at the request of the Partnership as a director (including committees of the Board), manager, officer, or employee of another corporation or entity (a 'Covered Person'), may be indemnified by the Partnership, at its sole and absolute discretion and in all cases where the Partnership is obliged to indemnify the Covered Person by virtue of applicable laws, judgments or orders, against any and all reasonable costs and expenses, judgments, fines, and amounts paid in settlement actually and reasonably incurred by the Covered Person in connection with such action, suit, or proceeding if the Covered Person acted in good faith and in a manner the person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Partnership, and, with respect to any criminal action or proceeding, had no reasonable cause to believe the person's conduct was unlawful. The resolution of any action, suit, or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or upon a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not, of itself, create a presumption that the Covered Person did not act in good faith and in a manner which the Covered Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Partnership, and, with respect to any criminal action or proceeding, had reasonable cause to believe that the person's conduct was unlawful.

Expenses (including attorneys' fees) incurred by a Covered Person with respect to any action, suit, or proceeding of the nature described in the preceding paragraph may, in the Partnership's sole and absolute discretion and in all cases

where the Partnership is obliged to do so by virtue of applicable laws, judgments or orders, be paid by the Partnership in advance of the final disposition of such action, suit, or proceeding upon receipt of an undertaking by or on behalf of the Covered Person to repay such amount if it shall ultimately be determined that the Covered Person is not entitled to be indemnified by the Partnership as authorized in this section. In addition, the Partnership may elect at any time to discontinue advancing expenses to a Covered Person if such advancement is determined by the Partnership, in its sole and absolute discretion, not to be in the best interest of the Partnership

Art. 12. There is one vote per partnership interests. The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by partners representing more than half of the partnership capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association require the unanimous approval of the partners' meeting representing the whole partnership capital.

Art. 13. The Partnership's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 14. Each year, as of the thirty-first day of December, the management will draw up the annual accounts and will submit them to the partners.

Art. 15. Each partner may inspect the annual accounts at the registered office of the Partnership during the fifteen days preceding their approval.

Art. 16. Each year the partners will approve the accounts of the preceding year in an annual partners' meeting. The result of the financial year will be allocated pro rata each partner's partnership interest on the notional partners' accounts. The notional partners' accounts will remain in the partnership and be used to off-set potential losses that might occur in the future.

The partners' general meeting may decide to pay an amount from these notional accounts to each partner pro rata his partnership interest, only if the balance of the notional accounts is positive. The payment will become effective only by unanimous decision taken by the partner's general meeting representing the whole partnership capital. The payment can be made in cash or any partner may decide at his own discretion to transfer the payment from his notional account to his current account where in the latter case the provisions of Article 8 will be applicable.

Art. 17. In the event of a dissolution of the partnership for whatever reason, the liquidation will be carried out by the management or any other person appointed by the partners.

When the Partnership's liquidation is closed, the Partnership's assets will be distributed to the partners proportionally to the partnership interests they are holding.

Losses, if any, are apportioned similarly.

Art. 18. With respect to all matters not provided for by these articles of association, the partners refer to the legal provisions in force.

Art. 19. Any litigation which will occur during the liquidation of the Partnership, either between the partners themselves or between the manager(s) and the Partnership, will be settled, insofar as the Partnership's business is concerned, by arbitration in compliance with the civil law procedure.»

IV. The partners resolve to increase the Partnership's capital to the extent of three hundred eighty-seven million seven hundred and five thousand eight hundred Euro (EUR 387,705,800.-) in order to raise it from its present amount of ten thousand Euro (EUR 10,000.-) to three hundred eighty-seven million seven hundred and fifteen thousand eight hundred Euro (EUR 387,715,800.-) by the issue of three million eight hundred seventy-seven thousand and fifty-eight (3,877,058) new partnership interests of one hundred Euro (EUR 100.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing partnership interests.

First Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, which declared to subscribe to two million five hundred ninety-seven thousand six hundred twenty-nine (2,597,629) new partnership interests and fully pay them up in the amount of two hundred fifty-nine million seven hundred sixty-two thousand nine hundred Euro (EUR 259,762,900.-), by contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by the Partnership at the value of two hundred fifty-nine million seven hundred sixty two thousand nine hundred eighty-one Euro (EUR 259,762,981.-).

The assets and liabilities contributed to the Partnership comprise amongst others:

- A portion in the amount of ninety-six thousand ninety-six million one hundred fifty-two thousand three hundred and seven United States Dollars (USD 96,152,307.-) of a receivable towards ARTEVA HOLDINGS GmbH, a limited liability company incorporated and organized under the laws of Germany, having its registered office at Philipp-Reis-Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany.

- A portion in the amount of one hundred sixty-nine million seven hundred twenty-six thousand four hundred ninety United States Dollars (USD 169,726,490.-) of a receivable towards KoSa FRANCE HOLDING, S.à r.l., a limited liability company incorporated and organized under the laws of France, having its registered office at 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008, Paris, France.

- A portion in the amount of forty-one million six hundred seventy-four thousand United States Dollars (USD 41,674,000.-) of a receivable towards INVISTA (DEUTSCHLAND) GmbH, a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at DuPont Str. 1, D-61353 Bad Homburg v.d.H.

- Sixty-seven (67) partnership interests of the Partnership with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-).

- Cash at bank in the amount of eight thousand one hundred forty-five Euro (EUR 8,145.-).

The excess contribution of eighty-one Euro (EUR 81.-) is allocated to a reserve account of the Partnership.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification of KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l. attesting that it is the full owner of such assets and liabilities and a balance sheet of KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l. dated April 30, 2004 certified «true and correct» by the sole manager of KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l.

Effective implementation of the contribution

KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., through its proxyholder, declares that:

- it is the sole full owner of the assets and liabilities and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, which declared to subscribe to one million two hundred seventy-nine thousand four hundred twenty-nine (1,279,429) new partnership interests and fully pay them up in the amount of one hundred twenty-seven million nine hundred forty-two thousand and nine hundred Euro (EUR 127,942,900.-), by contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by the Partnership at the value of one hundred twenty-seven million nine hundred forty-two thousand nine hundred and sixty Euro (EUR 127,942,960.-).

The assets and liabilities contributed to the Partnership comprise amongst others:

- A portion in the amount of forty-seven million three hundred fifty-one thousand eighty-eight United States Dollars (USD 47,351,088.-) of a receivable towards ARTEVA HOLDINGS GmbH, a limited liability company incorporated and organized under the laws of Germany, having its registered office at Philipp-Reis-Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany.
- A portion in the amount of eighty-three million five hundred ninety-six thousand six hundred twenty-nine United States Dollars (USD 83,596,629.-) of a receivable towards KoSa FRANCE HOLDING, S.à r.l. a limited liability company incorporated and organized under the laws of France, having its registered office at 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008, Paris, France.
- A portion in the amount of twenty million five hundred twenty-six thousand six hundred United States Dollars (USD 20,526,000.-) of a receivable towards INVISTA (Deutschland) GmbH, a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at DuPont Str. 1, D-61353 Bad Homburg v.d.H.
- Thirty-three (33) partnership interest of the Partnership with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-).
- Cash at bank in the amount of ten thousand two hundred thirty-three Euro (EUR 10,233.-).

The excess contribution of sixty Euro (EUR 60.-) is allocated to a reserve account of the Partnership.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification of KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l. attesting that it is the full owner of such assets and liabilities and recent balance sheet of KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l. dated April 30, 2004 certified «true and correct» by the sole manager of KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l.

Effective implementation of the contribution

KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., through its proxyholder, declares that:

- it is the sole full owner of the assets and liabilities and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

V. The Partners resolved to decrease the Partnership's capital by ten thousand Euro (EUR 10,000.-) by cancellation of the one hundred (100) Partnership's own partnership interests contributed by them in order to avoid the Partnership holds own partnership interests.

VI. Pursuant to the above increase of capital and cancellation of Partnership's own partnership interests contributed, article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The Partnership capital is set at three hundred eighty-seven million seven hundred and five thousand eight hundred Euro (EUR 387,705,800.-) represented by three million eight hundred seventy-seven thousand and fifty-eight (3,877,058) partnership interests of one hundred Euro (EUR 100.-) each.»

Variable rate capital tax exemption request

Considering that it concerns a contribution in kind of all assets and liabilities of two Luxembourg private liability companies (KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l. and KoSa INVESTMENTS, S.à r.l.) to one Luxembourg resident partnership («the Partnership»), the Partnership expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Partnership as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung der gegenwärtigen Urkunde:

Im Jahre zweitausendundvier, am dreissigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée»), gegründet unter den Gesetzen Luxemburgs am 19. April 2004, mit Gesellschaftssitz in 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, deren Eintragung im Luxemburger Handelsregister noch aussteht.

2. KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée»), gegründet unter den Gesetzen Luxemburgs am 19. April 2004, mit Gesellschaftssitz in 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, deren Eintragung im Luxemburger Handelsregister noch aussteht.

Beide hier vertreten durch Herrn Olivier Ferres, Angestellter, geschäftsansässig in 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach,

aufgrund zweier Vollmachten unter Privatschrift ausgestellt am 30. April 2004.

Vorgenannte Vollmachten, nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den amtierenden Notar, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben registriert zu werden.

Diese Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchten den instrumentierenden Notar Folgendes zu beurkunden:

I. Die Komparenten sind die alleinigen Gesellschafter der Offenen Handelsgesellschaft («société en nom collectif») mit dem Namen KoSa CAPITAL INVESTMENTS S.N.C. (die «Gesellschaft»), mit Gesellschaftssitz in 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, gegründet gemäss zur Zeit noch nicht veröffentlichten Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 23. April 2004, und deren Eintragung im Luxemburger Handelsregister noch aussteht.

II. Das Gesellschaftskapital beträgt zehntausend Euro (EUR 10.000,-) eingeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nennwert von einhundert Euro (EUR 100,-) pro Anteil.

III. Die Gesellschafter beschliessen die Gesellschaftssatzung neu zu formulieren um ihr folgenden Wortlaut zu verleihen:

Art. 1. Hiermit wird eine offene Handelsgesellschaft, welche der gegenwärtigen Satzung sowie den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften unterliegt.

Art. 2. Der Name der Gesellschaft ist KoSa CAPITAL INVESTMENTS S.N.C. (die «Gesellschaft»).

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, die Verwaltung, die Verwertung und die Veräusserung von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften. Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen und Gesellschaften welche der gleichen Gesellschaftsgruppe angehören, finanzielle Unterstützung leisten, insbesondere durch Gewähren von Darlehen, Vorschüssen, Sicherheitsgarantien oder Garantien unter jedwelcher Form und für jedwelche Dauer und durch Beratung und Betreuung in jedwelcher Form.

Sie kann Betriebstellen im In- und Ausland errichten.

Die Gesellschaft kann alle Arten von Wertpapieren erwerben und veräussern sei es durch Zeichnung, Kauf, Tausch, Verkauf oder sonstwie.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen sowie dazugehörige Rechte erwerben, verwerten und veräussern.

Die Gesellschaft kann in- und ausländische Immobilien erwerben, verwalten, verwerten und veräussern.

Die Gesellschaft kann sämtliche kommerzielle, industrielle und finanzielle, mobiliare und immobiliare Handlungen vornehmen, welche vorausgehenden Gesellschaftszweck fördern oder ergänzen.

Art. 4. Der Gesellschaftssitz ist in Luxemburg.

Er kann an jeden anderen Ort im Grossherzogtum Luxemburg verlegt werden durch Kollektivbeschluss der Anteilseigner.

Wenn außerordentliche Ereignisse militärischer, politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art den normalen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft an ihrem Sitz behindern sollten oder zu behindern drohen kann der Sitz der Gesellschaft in jeden anderen Ort des Auslandes verlegt werden, dies gilt bis zu dem Zeitpunkt, an dem diese Umstände nicht mehr vorliegen. Solche Entscheidung wird keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft haben.

Art. 5. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Sie kann vorzeitig durch einen einstimmigen Beschluss der Gesellschafter welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, aufgelöst werden. Sie kann Verpflichtungen über den Zeitraum ihres Bestehens eingehen.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zehntausend Euro (EUR 10.000,-), eingeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nennwert von einhundert Euro (EUR 100,-) je Anteil.

Art. 7. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen an Gesellschafter oder Drittpersonen unterliegt der vorherigen Zustimmung durch einen einstimmigen Beschluss der Gesellschafter welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten.

Im Falle einer Verweigerung der Zustimmung, haben die verbleibenden Gesellschafter ein Vorkaufsrecht im Verhältnis zum restlichen Gesellschaftskapital.

Das nicht durch einen oder mehrere Gesellschafter ausgeübte Vorkaufsrecht wird proportional auf die anderen Gesellschafter übertragen und muss innerhalb von drei Monaten nach Verweigerung der Zustimmung ausgeübt werden. Sollte das Vorkaufsrecht nicht ausgeübt werden, so ist die ursprüngliche Offerte automatisch zurückgewiesen.

Jedwelche Abtretung von Anteilen unterliegt Artikel 1690 des bürgerlichen Gesetzbuches.

Art. 8. Ausser seiner Kapitaleinlage, kann jeder Gesellschafter, mit der vorhergehenden Zustimmung der anderen Gesellschafter der Gesellschaft Vorschüsse über Kontokorrent gewähren.

Diese Vorschüsse werden über ein spezifisches Kontokorrent zwischen dem Gesellschafter, der den Vorschuss gewährt hat, und der Gesellschaft verbucht. Sie werden zu einem von der Gesellschafterversammlung mit einer zweidrittel Mehrheit festgelegten Satz verzinst. Sie werden als Ausgaben der Gesellschaft ausgewiesen.

Die von einem Gesellschafter in der in diesem Artikel beschriebenen Form gewährten Vorschüsse sind nicht als eine zusätzliche Kapitaleinlage anzusehen sondern der Gesellschafter wird als Gläubiger der Gesellschaft angesehen.

Art. 9. Die Gläubiger, wirtschaftlich Berechtigten oder Erben der Gesellschafter sind in keinerlei Weise berechtigt Güter und Dokumente der Gesellschaft zu verpfänden oder sich in die Geschäftsführung der Gesellschaft einzumischen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet, welche keine Gesellschafter sein müssen. Die Generalversammlung bestimmt ihre Vollmachten bei der Ernennung. Das Mandat des oder der Geschäftsführer ist gültig bis zu deren Abberufung welche ohne Angabe eines Grundes durch einen Mehrheitsbeschluss der Gesellschafterversammlung erfolgen kann.

Der oder die Geschäftsführer verfügen über die weitestgehenden Befugnisse die Geschäftsführung der Gesellschaft auszuüben sowie die Gesellschaft gerichtlich und aussergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer können Bevollmächtigte der Gesellschaft ernennen, welche die Gesellschaft durch ihre Einzelunterschrift im Rahmen der erteilten Vollmacht vertreten können.

Die Geschäftsführung ist beschlussfähig insofern eine Mehrheit der Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist.

Jeder Geschäftsführer kann sich durch einen anderen Geschäftsführer vertreten lassen. Ein Geschäftsführer kann jedoch nur einen einzigen anderen Geschäftsführer vertreten. Jede Beteiligung an einer Sitzung des Geschäftsführungsrates mittels Telefon, Telefon- oder Videokonferenz oder mittels anderer gleichartiger Kommunikationsmittel gilt als gleichbedeutend zur persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung.

Art. 11. Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates und durch die im Namen der Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen keine persönliche Haftung ein.

Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

Es soll kein Vertrag oder Geschäft zwischen der Gesellschaft und anderen Gesellschaften oder Unternehmen für ungültig erklärt werden, sollten ein oder mehrere Geschäftsführer ein persönliches Interesse daran haben respektiv Verwaltungsratsmitglied, Gesellschafter, leitender Direktor oder Angestellter der anderen Vertragspartei sein.

Die Tatsache dass ein Geschäftsführer oder leitender Direktor der Gesellschaft gleichzeitig Verwaltungsratsmitglied, Gesellschafter, leitender Direktor oder Angestellter eines Unternehmens ist mit dem die Gesellschaft einen Vertrag abschliessen oder eine Geschäftsverbindung anknüpfen will, ist nicht Grund genug seine Meinungsäusserung oder sein Votum oder Beteiligung an diesem Vertrag oder Geschäft auszuschliessen.

Ein Geschäftsführer oder leitender Direktor der Gesellschaft der widerstreitende Interessen in einem Geschäft besitzt, hat die Pflicht die Gesellschafter zu unterrichten und wird es unterlassen seine Meinung zu äussern respektiv das besagte Geschäft mitabzustimmen.

Jedwelche Person die gerichtlich an einem zivil-, straf- oder verwaltungsrechtlichen Verfahren oder Untersuchung (abweichend von einem Verfahren für oder gegen die Gesellschaft) beteiligt war, ist oder wird, aufgrund der Tatsache dass diese Person ein Agent, Geschäftsführer oder Angestellter der Gesellschaft ist oder im Auftrag der Gesellschaft (betrifft ebenfalls Ausschüsse des Verwaltungsrates) in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer, leitender Direktor, Agent oder Angestellter einer anderen Gesellschaft handelt respektive handelte («gesicherte Person»), kann von der Gesellschaft entschädigt werden, nach eigenem Ermessen der Gesellschaft und in allen Fällen wo die Gesellschaft die gesicherte Person entschädigen muss hinsichtlich der anwendbaren Gesetzen, Urteile oder Verordnungen, Kosten und vernünftige Ausgaben, Strafgeelder oder Beträge welche per Vergleich entrichtet wurden, effektive und vernünftige Beträge welchen die gesicherte Person ausgesetzt war im Zusammenhang mit solchem Verfahren, oder Prozesse und insofern die gesicherte Person aufrichtig gehandelt hat und die Interessen der Gesellschaft zu wahren glaubte respektive in einem Strafverfahren legitim glaubte dass ihr Handeln nicht rechtswidrig sei.

Das Ende eines jedwelchen Verfahrens, Ersuchen, oder Prozess welches durch ein gefälltes Urteil, Verordnung, Vergleich, Verurteilung oder durch eine nolo contendere Verteidigung bewirkt wird, soll nicht eine unaufrichtige Handlung der gesicherten Person vermuten lassen oder nicht darauf deuten dass die gesicherte Person die Interessen der Gesellschaft nicht zu wahren dachte respektive in einem Strafverfahren sich bewusst war dass ihr Handeln rechtswidrig sei.

Die Spesen (inklusive Anwaltshonorare) welchen die gesicherte Person ausgesetzt ist/war im Zusammenhang mit obenerwähnten Verfahren, oder Prozesse können nach absolutem Belieben der Gesellschaft und in allen Fällen wo die

Gesellschaft die gesicherte Person entschädigen muss hinsichtlich der anwendbaren Gesetzen, Urteile oder Verordnungen, frühzeitig entrichtet werden unter der Bedingung dass die gesicherte Person sich verpflichtet die vorgestreckten Summen zurückzuzahlen falls sich herausstellt dass die gesicherte Person kein Recht zur Entschädigung hat. Ausserdem kann die Gesellschaft solche Kostenvorschüsse einstellen falls sie beurteilt dass es nicht im besten Interesse der Gesellschaft ist.

Art. 12. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt zu einer Stimme. Gesellschafterbeschlüsse sind rechtskräftig wenn sie durch Gesellschafter welche eine Mehrheit des Gesellschaftskapitals vertreten angenommen sind. Beschlüsse zur Abänderung der Gesellschaftssatzung benötigen einen einstimmigen Beschluss durch die Gesellschafterversammlung in welcher die Gesamtheit des Gesellschaftskapitals vertreten ist.

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 14. Jedes Jahr am 31. Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt und den Gesellschaftern vorgelegt.

Art. 15. Es ist jedem Gesellschafter erlaubt die Gesellschaftskonten am Gesellschaftssitz einzusehen und dies während fünfzehn Tagen vor deren Annahme.

Art. 16. Jedes Jahr nimmt die Generalversammlung der Gesellschafter den Jahresabschluss des Vorjahres an. Das Resultat des Geschäftsjahres wird den Gesellschaftern proportional ihrer Beteiligung am Gesellschaftskapital provisorisch zugerechnet und auf sog. Gesellschafterkonten verbucht. Diese Gesellschafterkonten verbleiben in der Gesellschaft und dienen dazu eventuelle zukünftige Verluste auszugleichen. Nur Überschüsse (positive Salden) können von diesen Gesellschafterkonten an die Gesellschafter, proportional ihrer Beteiligung am Gesellschaftskapital, ausbezahlt werden. Die Auszahlung erfolgt nur nach vorheriger Zustimmung durch einen einstimmigen Beschluss der Gesellschafter welche die Gesamtheit des Gesellschaftskapital vertreten. Die Auszahlung kann in bar erfolgen oder jeder Gesellschafter kann nach seinem Ermessen die Überweisung der freigegebenen Beträge von seinem Gesellschafterkonto auf sein Kontokorrent verlangen, worauf die Bestimmungen des Artikels 8 dieser Satzung anwendbar sind.

Art. 17. Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft durch irgendwelche Ursache, wird die Liquidation durch die Geschäftsführung oder einer von der Gesellschafterversammlung bestimmten Person durchgeführt.

Nach Abschluss der Liquidation der Gesellschaft, werden die Aktiva der Gesellschaft den Gesellschaftern proportional ihrer Beteiligung am Gesellschaftskapital zugeteilt.

Jedwelche Schulden der Gesellschaft werden nach dem gleichen Prinzip zugeteilt.

Art. 18. Alles was nicht durch gegenwärtige Satzung festgelegt ist, unterliegt der bestehenden Gesetzgebung.

Art. 19. Jedwelche Streitigkeiten, welche bei der Liquidation zwischen Gesellschaftern oder zwischen den Geschäftsführern und der Gesellschaft entstehen, werden durch ein schiedsgerichtliches Verfahren gemäss zivilrechtlicher Prozedur geklärt.

IV. Die Gesellschafter beschließen das Gesellschaftskapital um dreihundertsiebenundachtzig Millionen siebenhundertfünf tausend und achthundert Euro (EUR 387.705.800,-) zu erhöhen, von seinem derzeitigen Wert von zehntausend Euro (EUR 10.000,-) auf dreihundertsiebenundachtzig Millionen siebenhundertfünfzehn tausend und achthundert Euro (EUR 387.715.800,-) durch die Schaffung und Ausgabe von drei Millionen achthundertsiebenundsiebzig tausend und achtundfünfzig (3.877.058) neuen Anteilen von je einhundert Euro (EUR 100,-) pro Anteil, welche die gleichen Rechte wie die vorhandenen Anteile besitzen.

Erstes Eingreifen - Zeichnung - Einzahlung

Daraufhin tritt KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., vorgenannt, handelnd wie eingangs erwähnt, auf, und erklärt zwei Millionen fünfhundertsiebenundneunzig tausend sechshundert neunundzwanzig (2.597.629,-) neue Anteile zu zeichnen und zu ihrem vollen Wert in Höhe von zweihundertneunundfünfzig Millionen siebenhundertzweiundsechzig tausend neunhundert Euro (EUR 259.762.900,-) durch Einbringung ihrer vollständigen Aktiva und Passiva zu zeichnen und einzuzahlen, welche hiermit an die Gesellschaft übertragen und von dieser angenommen sind, und welche von der einbringenden Gesellschaft auf einen Wert von zweihundertneunundfünfzig Millionen siebenhundertzweiundsechzig tausend neunhunderteinundachtzig Euro (EUR 259.762.981,-) bewertet wurden. Die eingelegten Aktiva und Passiva beinhalten unter anderem folgendes:

- Teil im Wert von sechsundneunzig Millionen einhundertzweiundfünfzig tausend dreihundert und sieben Dollar der Vereinigten Staaten (USD 96.152.307,-) einer Forderung gegenüber ARTEVA HOLDINGS GmbH, eine unter deutschem Recht bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz im Philipp-Reis-Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany.

- Teil im Wert von einhundert neunundsechzig Millionen siebenhundert sechsundzwanzig tausend vierhundert neunzig Dollar der Vereinigten Staaten (USD 169.726.490,-) einer Forderung gegenüber KoSa FRANCE HOLDING, S.à r.l., eine unter französischem Recht bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz im 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, Frankreich.

- Teil im Wert von einundvierzig Millionen sechshundert vierundsiebzig tausend Dollar der Vereinigten Staaten (USD 41.674.000,-) einer Forderung gegenüber INVISTA (DEUTSCHLAND) GmbH, eine unter deutschem Recht bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz im DuPont Str. 1, D-61353 Bad Homburg v.d.H.

- Siebenundsechzig (67) Anteile am Kapital der Gesellschaft mit einem Nennwert von je einhundert Euro (EUR 100,-).

- Barguthaben über achttausend einhundertfünfundvierzig Euro (EUR 8.145,-).

Die Differenz von einundachtzig Euro (EUR 81,-) zwischen dem Wert der Einlagen und dem Nennwert der ausgegebenen Anteile wird der gesetzlichen Rücklage zugeführt.

Nachweis der Existenz und des Wertes der Sacheinlage

Nachweis des Eigentums und des Wertes dieser Aktiva und Passiva wurde dem unterzeichnenden Notar durch eine beglaubigte Einbringungs-Bilanz vom 30. April 2004 und durch eine Bestätigung der KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l. erbracht, bezeugend dass sie die alleinige Inhaberin solcher Aktiva und Passiva ist.

Ausführung der Einlage

KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., vorgenannt, handelnd wie eingangs erwähnt, erklärt, dass:

- sie die alleinige Inhaberin der Aktiva und Passiva ist und die volle Fähigkeit hat sich deren zu entledigen, und diese gesetzlich und vertraglich frei übertragen kann;
- die Einlage der Aktiva und Passiva ohne weiteres am heutigen Tag wirkungsvoll ist, und Beweis davon dem unterzeichneten Notar geliefert wurde;
- alle Formalitäten zur Übertragung des rechtlichen Eigentums an alle Aktiva und Passiva in den jeweiligen Jurisdiktionen ausgeführt werden, und überall gegenüber Drittparteien wirkungsvoll ist.

Zweites Eingreifen - Zeichnung - Einzahlung

Daraufhin tritt KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., vorgenannt, handelnd wie eingangs erwähnt, auf, und erklärt eine Million zweihundert neunundsiebzig tausend vierhundertneunundzwanzig (1.279.429) neue Anteile zu zeichnen und zu ihrem vollen Wert in Höhe von einhundertsebenundzwanzig Millionen neunhundertzweiundvierzig tausend neunhundert Euro (EUR 127.942.900,-) durch Einbringung ihrer vollständigen Aktiva und Passiva zu zeichnen und einzuzahlen, welche hiermit an die Gesellschaft übertragen und von dieser angenommen sind, und welche von der einbringenden Gesellschaft auf einen Wert von einhundertsebenundzwanzig Millionen neunhundertzweiundvierzig tausend neunhundertundsechzig Euro (EUR 127.942.960,-) bewertet wurden. Die eingelegten Aktiva und Passiva betragen unter anderem folgendes:

- Teil im Wert von siebenundvierzig Millionen dreihunderteinundfünfzig tausend und achtundachtzig Dollar der Vereinigten Staaten (USD 47.351.088,-) einer Forderung gegenüber ARTEVA HOLDINGS GmbH, eine unter deutschem Recht bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz im Philipp-Reis-Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany.
- Teil im Wert von dreiundachtzig Millionen fünfhundert sechsundneunzig tausend sechshundert neunundzwanzig Dollar der Vereinigten Staaten (USD 83.596.629,-) einer Forderung gegenüber KoSa FRANCE HOLDING, S.à r.l., eine unter französischem Recht bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz im 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, Frankreich.
- Teil im Wert von zwanzig Millionen fünfhundert sechsundzwanzig tausend Dollar der Vereinigten Staaten (USD 20.526.000,-) einer Forderung gegenüber INVISTA (Deutschland) GmbH, eine unter deutschem Recht bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz im DuPont Str. 1, D-61353 Bad Homburg v.d.H.
- Dreiunddreissig (33) Anteile am Kapital der Gesellschaft mit einem Nennwert von je einhundert Euro (EUR 100,-).
- Barguthaben über zehntausend dreihundertfünfundfünfzig Euro (EUR 10.355,-).

Die Differenz von sechzig Euro (EUR 60,-) zwischen dem Wert der Einlagen und dem Nennwert der ausgegebenen Anteile wird der gesetzlichen Rücklage zugeführt.

Nachweis der Existenz und des Wertes der Sacheinlage

Nachweis des Eigentums und des Wertes dieser Aktiva und Passiva wurde dem unterzeichnenden Notar durch eine beglaubigte Einbringungs-Bilanz vom 30. April 2004 und durch eine Bestätigung der KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., erbracht, bezeugend dass sie die alleinige Inhaberin solcher Aktiva und Passiva ist.

Ausführung der Einlage

KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., vorgenannt, handelnd wie eingangs erwähnt, erklärt, dass:

- sie die alleinige Inhaberin der Aktiva und Passiva ist und die volle Fähigkeit hat sich deren zu entledigen, und diese gesetzlich und vertraglich frei übertragen kann;
- die Einlage der Aktiva und Passiva ohne Weiteres am heutigen Tag wirkungsvoll ist, und Beweis davon dem unterzeichneten Notar geliefert wurde;
- alle Formalitäten zur Übertragung des rechtlichen Eigentums an alle Aktiva und Passiva in den jeweiligen Jurisdiktionen ausgeführt werden, und überall gegenüber Drittparteien wirkungsvoll ist.

V. Gemäss den vorherigen Beschlüssen, wird Artikel 6 der Satzung abgeändert und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt dreihundertsiebenundachtzig Millionen siebenhundertfünf tausend und achthundert Euro (EUR 387.705.800,-) eingeteilt in drei Millionen acht hundert sieben und siebenzig tausend und achtundfünfzig (3.877.058) Anteile mit einem Nennwert von einhundert Euro (EUR 100,-) je Anteil.»

Antrag zur Befreiung der Kapitaleinlagesteuer

Zur Information des Einnehmers der zuständigen Eintragungsbehörde, bezieht die Gesellschaft sich auf Artikel 4-1 des Gesetzes des 29. Dezember 1971, welcher eine Freistellung der Kapitaleintragungsgebühr auf Sacheinlagen vorsieht; die vorgenommene Sacheinlage stellt die Gesamtheit der Aktiva und Passiva der einbringenden Gesellschaften dar, welche ihren statutarischen und effektiven Sitz auf dem Gebiet eines Mitgliedstaates der Europäischen Union hat.

Kosten

Die Kosten und Lasten, welche der Gesellschaft anlässlich der Kapitalerhöhung entstehen, werden auf siebentausend-fünfhunder Euro (EUR 7.500,-) geschätzt.

Dort, seiend kein weiteres Geschäft vor der Versammlung, wurde dasselbe darauf verschoben.

Der unterzeichnende Notar, der die deutsche und englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch des hier oben genannten Erschienenen die gegenwärtige Urkunde in englischen Sprache abgefasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäss dem Wunsch desselben Erschienenen und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 47, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 14. Mai 2004.

J. Elvinger.

(043782.3/211/501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

SCIE-TRADING & ENGINEERING, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5552 Remich, 14, route de Mondorf.

H. R. Luxemburg B 58.051.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundvier, am siebzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Alphonse Lentz, mit dem Amtssitz zu Remich (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. Herr Faiz Sharawi, Diplomingenieur, wohnhaft in D-64347 Griesheim, Hahlgartenstrasse 28C.
2. Frau Martina Rassmann, Industriekauffrau, wohnhaft in D-68647 Bürstadt, Hermann Loris Strasse 1, hier vertreten durch Herrn Faiz Sharawi vorgenannt, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in Bürstadt am 10. Mai 2004, welche Vollmacht gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben der Einregistrierung unterworfen zu werden.

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, folgendes zu beurkunden:

Die Komparenten sind alleinige Teilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SCIE-TRADING & ENGINEERING, GmbH mit Sitz in L-5552 Remich, 14, route de Mondorf, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 58.051, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 23. Januar 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 261 vom 29. Mai 1997, und deren Statuten abgeändert wurden nach ausserordentlicher Generalversammlung unter Privatschrift vom 10. September 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 253 von 14. Februar 2002, betreffend die Umwandlung des Kapitals in Euro.

Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), vollständig eingezahlt.

Nach Genehmigung der Abschlussbilanz erklären die Komparenten, dass die Gesellschaft SCIE-TRADING & ENGINEERING, GmbH mit Rückwirkung zum 31. März 2004 als aufgelöst und liquidiert zu betrachten ist und dass die Auflösung gemäss den Rechten der Anteilhaber und Drittpersonen vollzogen wurde.

Die Komparenten übernehmen sämtliche Aktiva und Passiva der Gesellschaft und haften persönlich für die von der Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen.

Den beiden Geschäftsführer, Herr Faiz Sharawi und Frau Martina Rassmann vorgenannt, wurde für die Ausübung ihres Amtes Entlast erteilt.

Die Unterlagen und Geschäftsbücher werden während fünf (5) Jahren zu L-4243 Esch-sur-Alzette, 170, rue Jean-Pierre Michels aufbewahrt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. Sharawi, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 mai 2004, vol. 467, fol. 89, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 juin 2004.

A. Lentz.

(044122.3/221/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

AU PETIT VER DE TERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5481 Wormeldange, 35, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 101.022.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le douze mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

Ont comparu:

1. Madame Helena Maria Goncalves Da Rocha Ferreira, ouvrière TDK, épouse de Monsieur Carlos Alberto Da Cruz Oliveira, née à Alhadas (Portugal) le 25 juin 1955, demeurant à L-6672 Mertert, 26, Cité Cerabati.

2. Monsieur Marco Antonio Ferreira Oliveira, indépendant, né à Grevenmacher le 19 mai 1974, demeurant à L-6782 Grevenmacher, 18, rue Syr.

3. Madame Carla Sofia Pires Matias Teixeira, serveuse, épouse de Monsieur Carlos Alberto Teixeira, née à Chaves (Portugal) le 30 mars 1974, demeurant à L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les parties ci-avant désignées et toutes personnes, physiques ou morales, qui pourront devenir associées dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un café avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que la petite restauration, snack-bar.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à en faciliter le développement.

La société peut également s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion à toutes autres sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement des affaires.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de AU PETIT VER DE TERRE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Wormeldange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sont souscrites comme suit:

1. Madame Helena Maria Goncalves Da Rocha Ferreira, ouvrière TDK, épouse de Monsieur Carlos Alberto Da Cruz Oliveira, demeurant à L-6672 Mertert, 26, Cité Cerabati, soixante-six parts sociales:	66
2. Monsieur Marco Antonio Ferreira Oliveira, indépendant, demeurant à L-6782 Grevenmacher, 18, rue Syr, trente-trois parts sociales:	33
3. Madame Carla Sofia Pires Matias Teixeira, serveuse, épouse de Monsieur Carlos Alberto Teixeira, demeurant à L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale, une part sociale:	1

Total: cent parts sociales: 100

Les associés déclarent et reconnaissent que le montant du capital est entièrement libéré et se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, lesquels représentent la société soit individuellement, soit conjointement. Leurs pouvoirs seront fixés par l'assemblée générale des associés. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés qui peuvent le reporter à nouveau ou le distribuer.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales et ses amendements successifs se trouvent remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice commencera aujourd'hui même, pour finir le trente et un décembre de l'an deux mille quatre.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à 1.080,- euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est établie à L-5481 Wormeldange, 35, route du Vin.

2) L'assemblée générale désigne Madame Helena Maria Goncalves Da Rocha Ferreira, épouse de Monsieur Carlos Alberto Da Cruz Oliveira, ouvrière TDK, née à Alhadadas (Portugal) le 25 juin 1955, demeurant à L-6672 Merttert, 26, Cité Cerabati, comme gérante administrative de la société pour une durée indéterminée.

3) L'assemblée générale désigne Madame Carla Sofia Pires Matias Teixeira, épouse de Monsieur Carlos Alberto Teixeira, serveuse, née à Chaves (Portugal) le 30 mars 1974, demeurant à L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale, comme gérante technique de la société pour une durée indéterminée.

4. La société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérante jusqu'au montant de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR), au-dessus de ce montant la signature conjointe des deux gérants est requise.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. M. Goncalves Da Rocha Ferreira, M. A. Ferreira Oliveira, C. S. Pires Matias Teixeira, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 mai 2004, vol. 467, fol. 87, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 juin 2004.

A. Lentz.

(044164.3/221/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

DIGI TV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.

R. C. Luxembourg B 72.146.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg, le 15 mai 2004, la résolution suivante:

M. Jean-Marc Volpelière est relevé de sa fonction d'administrateur de la société et remplacé par M. Roland Cimolino, résidant à L-5681 Dalheim, terminant ainsi le mandat de l'ancien administrateur.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour extrait conforme

DIGITV INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043621.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

EUROCONSORTIUM DE PLACEMENTS FINANCIERS (EPF) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.361.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00309, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043263.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EUROCONSORTIUM DE PLACEMENTS FINANCIERS (EPF) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 53.361.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 28 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 28 mai 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour EUROCONSORTIUM DE PLACEMENTS FINANCIERS (EPF) S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043279.3/833/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SANTA EULARIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Capital social: EUR 12.500,-.

R. C. Luxembourg B 100.809.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 1^{er} mai 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Armin Kirchner, démissionnaire avec effet au 30 avril 2004, TMF CORPORATE SERVICES S.A. société anonyme, enregistrée au R. C. Luxembourg sous numéro B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. TMF CORPORATE SERVICES S.A. est nommée avec effet au 1^{er} mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR01038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043654.3/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

NICOMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 57.094.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(043646.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

NICOMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 57.094.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg du poste de Commissaire aux Comptes de la société et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043630.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

KoSa FOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 1,888,759,425.

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 100.563.

In the year two thousand four, on the third of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, and whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is pending.

2. KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, and whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is pending.

Both here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two proxies established in Wichita, Kansas on May 3, 2004.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of KoSa FOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned Notary, M^e Joseph Elvinger of April 22 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned Notary of May 3, 2004 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is set at one billion eight hundred eighty-eight million seven hundred fifty-nine thousand four hundred twenty-five Euro (EUR 1,888,759,425.-) represented by seventy-five million five hundred fifty thousand three hundred seventy-seven (75,550,377) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The shareholder resolved to increase the corporate capital by twenty-four million six hundred thirty-five thousand two hundred Euro (EUR 24,635,200.-) to raise it from its present amount of one billion eight hundred eighty-eight million seven hundred fifty-nine thousand four hundred twenty-five Euro (EUR 1,888,759,425.-) to one billion nine hundred thirteen million three hundred ninety-four thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 1,913,394,625.-) by creation and issue of nine hundred eighty-five thousand four hundred and eight (985,408) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed through its proxy holder, declared to waive its preferred subscription right one the newly issued shares.

Thereupon intervened KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, which declared to subscribe to the nine hundred eighty-five thousand four hundred and eight (985,408) new shares and fully pay them up in the amount of twenty-four million six hundred thirty-five thousand two hundred Euro (EUR 24,635,200.-) by contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of twenty-four million six hundred thirty-five thousand two hundred twenty-two Euro (EUR 24,635,222.-).

The assets and liabilities contributed to the Company comprise amongst others:

* Four (4) Class B shares representing one per-cent (1%) of the share capital of ARTEVA GLOBAL HOLDINGS B.V, a company incorporated under the laws of the Netherlands and having its registered office at Teleportboulevard 140, 1043 EJ Amsterdam, the Netherlands registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34105868 0000.

* Five (5) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each of the Company.

* Cash at bank for a total amount of thirteen thousand one hundred fourteen Euro (EUR 13,114.-)

* Payable towards group companies for a total amount of eight hundred fifty-two Euro (EUR 852.-).

The excess contribution of twenty-two Euro (EUR 22.-) is allocated to the legal reserve of the Company.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification of KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, attesting that it is the full owner of such assets and liabilities and a balance sheet of KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., dated May 3, 2004 certified «true and correct» by the manager of the Contributing Company.

Effective implementation of the contribution

KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., through its proxy holder, declares that:

- it is the sole full owner of the contributed assets and liabilities and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;

- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;

- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

IV. The shareholders resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) by cancellation of five (5) own shares contributed to the Company with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, in order to avoid that the Company holds own shares.

V. Pursuant to the above resolutions, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The issued capital of the Company is set at one billion nine hundred thirteen million three hundred ninety-four thousand five hundred Euro (EUR 1,913,394,500.-) divided into seventy-six million five hundred thirty-five thousand seven hundred eighty (76,535,780) shares, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Variable rate capital tax exemption request

Considering that it concerns contributions in kind of all assets and liabilities of a Luxembourg resident Company (KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l.) to another Luxembourg resident company (The Company), the Company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Münsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le 3 mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. une société a responsabilité limitée ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

2. KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l. une société a responsabilité limitée ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. ici toutes deux représentées par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de deux procurations données à Wichita, Kansas le 3 mai 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de KoSaFOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l. (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire M^e Joseph Elvinger, en date du 22 avril 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire instrumentaire M^e Joseph Elvinger, précité en date du 3 mai 2004 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à un milliard huit cent quatre-vingt-huit millions sept cent cinquante-neuf mille quatre cent vingt-cinq Euro (EUR 1.888.759.425,-) représenté par soixante-quinze millions cinq cent cinquante mille trois cent soixante dix-sept (75.550.377) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt quatre millions six cent trente-cinq mille deux cent Euro (EUR 24.635.200,-) pour le porter de son montant actuel de un milliard huit cent quatre-vingt-huit millions sept cent cinquante-neuf mille quatre cent vingt-cinq Euro (EUR 1.888.759.425,-) à un milliard neuf cent treize millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt-cinq Euro (EUR 1.913.394.625,-) par la création et l'émission de huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent huit (985.408) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prédésignée, qui, par son mandataire déclare renoncer à son droit préférentiel de souscription pour les nouvelles parts sociales émises.

Est alors intervenue KoSa FOREIGN HOLDINGS S. à r.l., prédésignée, qui, par son mandataire, déclare souscrire à huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent huit (985.408) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement au montant de vingt-quatre millions six cent trente-cinq mille deux cent Euro (EUR 24.635.200,-) par apport en nature de l'intégralité de ses actifs et passifs (universalité de patrimoine) lesquels sont par la présente transférés à et acceptés par la Société à la valeur de vingt-quatre millions six cent trente-cinq mille deux cent vingt-deux Euro (EUR 24.635.222,-).

L'intégralité des actifs et passifs apportés à la Société comprend entre autres:

* Quatre (4) parts sociales de catégorie B représentant un pour cent (1%) du capital social de la société ARTEVA GLOBAL HOLDINGS B.V, une société constituée selon les lois des Pays-Bas et ayant son siège social à Telepotboulevard 140, 1043 EJ Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée à la chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34105868 0000.

* Cinq (5) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

* Avoirs bancaires pour un montant de treize mille cent quatorze Euro (EUR 13.114,-).

* Une dette à l'encontre de société du groupe d'un montant de huit cent cinquante-deux Euro (EUR 852).

L'apport excédentaire de vingt-deux Euro (EUR 22,-) est alloué à la réserve légale de la Société.

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par une déclaration d'apport émise par KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l. attestant qu'elle est le propriétaire des actifs et passifs transférés et par un bilan de KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l. en date du 3 mai 2004, certifié «sincère et véritable» par ses gérants.

Réalisation effective de l'apport

KoSa FOREIGN HOLDINGS, S. à r.l., par son mandataire, déclare que:

- Elle est la seule pleine propriétaire des actifs et passifs apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;

- L'apport de ces actifs et passifs est effectivement réalisé sans réserves aujourd'hui;

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

IV. Les associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) par l'annulation de cinq (5) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, émises lors de la constitution de la Société, afin d'éviter que la société ne détienne des parts sociales propres.

V. Suite aux résolutions susmentionnées, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital émis de la Société est fixé à milliard neuf cent treize millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent Euro (EUR 1.913.394.500,-) divisé en soixante-seize millions cinq cent trente-cinq mille sept cent quatre-vingts (76,535,780) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit d'apports en nature de tous les actifs et passifs d'une société résidente Luxembourgeoise (KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l.) à une autre société résidente Luxembourgeoise (La Société), la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cent Euro (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé): O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

J. Elvinger.

(043781.3/211/180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LUXIMMO ERSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 79.238.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, einregistriert in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05932, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043076.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CRESCENT EURO SELF STORAGE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxemburg B 93.753.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2004 que M. Mohammed Abdul Muiz Chowdburry, administrateur de société, demeurant Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain a été nommé administrateur en remplacement de M. Alan Barsley, démissionnaire.

Le nouvel administrateur reprend le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043670.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

FINANCIERE STRATEGIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.226.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quatorze mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Pierre Simkens, administrateur de sociétés, demeurant à B-3500 Hasselt, 6, Kroonwinningstraat, ici représenté par Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée le 3 mai 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme FINANCIERE STRATEGIQUE S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Reginald Neumann, de résidence à Luxembourg, en date du 8 juillet 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 452 du 12 novembre 1994 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 28 juin 2002, relatif à la conversion du capital en euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1319 du 11 septembre 2002. La société est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 48.226.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-trois euros quatre-vingts cents (84.283,80 EUR), représenté par trois mille quatre cents (3.400) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Que Monsieur Pierre Simkens prénommé, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'il déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'il entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Qu'il a procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 mai 2004, vol. 467, fol. 89, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 juin 2004.

A. Lentz.

(044124.3/221/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

GeoSat GLOBAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 84.062.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 15 mai 2004, la résolution suivante:

M. Jean-Marc Volpelière est relevé de sa fonction d'administrateur de la société et remplacé par M. Roland Cimolino, résidant à L-5681 Dalheim, terminant ainsi le mandat de l'ancien administrateur.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour extrait conforme

GeoSat GLOBAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Harmann.

(043622.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LUXIMMO ZWEITE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

H. R. Luxembourg B 81.903.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, einregistriert in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05948, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043078.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ADYTON IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 101.023.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Maxime Schreiber, informaticien, demeurant à F-57920 Monneren, 14, rue des Tilleuls,
- 2.- Monsieur Johan Wouters, consultant, demeurant à L-8805 Rambrouch, 6, rue Brill,
- 3.- Monsieur Ali Benaouda, informaticien, demeurant à L-3394 Roeser, 5, Grand-Rue.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée -Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ADYTON IMMOBILIER S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toute activité immobilière, la promotion, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur de biens immobiliers, par location, vente, échange et, généralement de toute autre manière, ainsi que l'exercice de toutes activités accessoires, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toutes origines, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux associés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, étant entendu qu'elles restent nominatives jusqu'à entière libération.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière, ainsi que la représentation en ce qui concerne cette gestion, à un administrateur de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur délégué. La signature seule de l'administrateur délégué sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat du commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dix (10) du mois de mai à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Dispositions générales

Art. 21. La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mil quatre.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille cinq.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur Maxime Schreiber, prénommé, trois cent trente-quatre actions	334
2) Monsieur Johan Wouters, prénommé, trois cent trente-trois actions	333
3) Monsieur Ali Benaouda, prénommé, trois cent trente-trois actions	333
Total: mille actions	1.000

Ces actions ont été intégralement souscrites et libérées en espèces à concurrence de vingt-cinq (25%) pour cent, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,- EUR)

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Madame Nicole Stephany épouse Avenanti, employée privée, née à Luxembourg le 19 août 1955, demeurant à L-3271 Bettembourg, 85, route de Peppange,
 - b) Monsieur Maxime Schreiber, informaticien, né à Creutzwald (France) le 16 décembre 1963, demeurant à F-57920 Monneren, 14, rue des Tilleuls,
 - c) Monsieur Johan Wouters, consultant, né à Kapellen (Belgique) le 2 août 1965, demeurant à L-8805 Rambrouch, 6, rue Brill,
 - d) Monsieur Ali Benaouda, informaticien, né à Sebra (Algérie) le 14 juin 1966, demeurant à L-3394 Roeser, 5, Grand-rue.
 3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

la société à responsabilité limitée AACO, S.à r.l., réviseur d'entreprises, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section et le numéro B 88.833.
 4. Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an deux mille cinq.
 6. Est nommée aux fonctions d'administrateur délégué, Madame Nicole Stephany, prénommée.
- Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur délégué. La signature seule de l'administrateur délégué sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Schreiber, J. Wouters, A. Benaouda, N. Stephany, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, vol. 143S, fol. 69, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Déclaration

Le notaire soussigné Paul Bettingen, déclare au nom des parties que le siège social de la société est établi à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

Signé: P. Bettingen.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Senningerberg, le 3 juin 2004. P. Bettingen.
 (044163.3/202/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

C.F.T., COMPAGNIE FINANCIERE DU TEXTILE, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
 R. C. Luxembourg B 48.486.

—
 DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

La société REDBERG S.A., une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Wickhams' Cay, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),

(ci-après désignée: «le mandant»).

Lequel mandant est ici représenté par:

la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, laquelle dernière est représentée aux fins des présentes par:

a) Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, avec adresse professionnelle à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix;

b) Monsieur Diego Benvissuto, employé privé, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de la société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe,

en vertu d'une procuration générale, donnée à Tortola (Iles Vierges Britanniques), le 10 février 2003.

Une copie certifiée conforme à l'original de la dite procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées en même temps avec lui.

Lesquels comparants, agissants en leurs susdites qualités, ainsi qu'au nom et pour compte du mandant prénommé, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que la société COMPAGNIE FINANCIERE DU TEXTILE, en abrégé: C.F.T., une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 48.486, a été constituée suivant acte notarié du 29 juillet 1994, publié au Mémorial C numéro 493 du 30 novembre 1994 (ci-après: la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue sous seing privé, à la date du 28 juin 2002, dont un extrait a été publié à la page numéro 68580 du Mémorial C; ladite assemblée ayant décidé de convertir le capital social de la Société en euro (EUR).

II.- Que le capital social de la Société, converti par cette assemblée générale en Euro, est de cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et onze cents (53.297,11 EUR) divisé en deux mille cent cinquante (2.150) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

III.- Que le mandant est devenu propriétaire de la totalité des actions émises par la Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société avec effet à ce jour.

IV.- Que le mandant, prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

VI.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute, c'est-à-dire au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

VII.- Qu'il a été procédé immédiatement à l'annulation de toutes les actions de la Société, le cas échéant à l'annulation du livre des actionnaires nominatifs de la Société, en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: F. Cannizzaro, D. Benvissuto, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 mai 2004, vol. 885, fol. 49, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(044128.3/239/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

LUXIMMO DITTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
H. R. Luxembourg B 81.904.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, einregistriert in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05955, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster
Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043080.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIMMO VIESTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
H. R. Luxembourg B 81.905.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, einregistriert in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05959, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster
Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043082.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.470.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(043664.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.470.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- L'Assemblée renouvelle pour trois ans les mandats d'administrateur de Monsieur Richard Lageirse, administrateur de sociétés, demeurant 12, Avennesdreef à B-9810 Drongen, de Madame Carine Cuijkens, administrateur de sociétés, demeurant 27, Kerkstraat à B-1653 Dworp et de Monsieur Manuel Lageirse, administrateur de sociétés, demeurant 11, Populierenlaan à B-1700 Dilbeek. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.
- L'Assemblée renouvelle pour un an les mandats de commissaire aux comptes de Monsieur Aloyse Scherer, demeurant à L-1235 Luxembourg, rue Emile Bian 5, et de la S.A. SALUSTRO REYDEL à L-1637 Luxembourg, rue Goethe 1, représentée par Madame Nathalie Briers. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 28 avril 2004.
Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043636.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LYCAON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.602.

Le bilan de la société au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(043668.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LYCAON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.602.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2004

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2003.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ELPERS & CIE, S.à r.l., Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043642.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LUXIMMO SECHSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 82.224.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05960, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043085.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIMMO SIEBENTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 82.013.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05963, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043086.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIMMO ACHTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 82.300.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05967, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043087.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIMMO ZEHNTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 82.536.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05975, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043089.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIMMO ELFTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 82.537.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05983, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043092.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

M.O. REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxemburg B 37.772.

Extrait du procès-verbal des résolutions du Conseil d'Administration le 15 mars 2004

«The Board notes the resignation of Mr Claude Dierkens as Director, with effect on 20th January 2004. The Board thanks Mr Claude Dierkens for his involvement in the development of the Company.

The Board decides to co-opt Mr Silvester Poensgen as Director of the Company in replacement of Mr Claude Dierkens. Mr Silvester Poensgen accepts. This cooptation will be ratified by the next meeting of the Shareholders.

The Board further decides to appoint Mr Silvester Poensgen in replacement of Mr Marco Aarodoom as Legal Representative of the Company (Legal Representative in accordance with article 94 (3) of the Law of 6th December 1991 on Insurance and Reinsurance Companies, as amended) effective 15th March 2004. Mr Silvester Poensgen accepts».

Traduction libre de ce qui précède:

«Le Conseil prend note de la démission de M. Claude Dierkens en tant qu'Administrateur, avec effet au 20 janvier 2004. Le Conseil remercie M. Claude Dierkens pour son intérêt au développement de la société.

Le Conseil décide de coopter M. Silvester Poensgen en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de M. Claude Dierkens. M. Silvester Poensgen accepte. Cette cooptation sera ratifiée lors de la prochaine réunion des actionnaires.

Le Conseil décide de nommer M. Silvester Poensgen en remplacement de M. Marco Aarodoom en tant que représentant légal de la société (Représentant légal en conformité avec les dispositions de l'article 94(3) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et des Réassurances telle que modifiée) avec effet au 15 mars 2004. Silvester Poensgen accepte.»

Pour la société

S. Poensgen

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043464.3/730/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUXIMMO ZWÖLFTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
H. R. Luxembourg B 82.538.

Die Bilanz per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 28. Mai 2004, Referenz LSO-AQ05984, wurde abgegeben beim Handelsregister am 3. Juni 2004 zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

J. Schuster

Vorsitzender des Verwaltungsrats

(043093.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

USINE DE WECKER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 25, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 5.542.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 3 juin 2004.

USINE DE WECKER, S.à r.l.

Signature

(043120.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

INTERLEASING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.453.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

INTERLEASING S.A.

Signature / Signature

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

(043187.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.880.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

MONAPA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(043185.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

JEANFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.911.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043358.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BERLYS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.431.

—
Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Le Conseil de Gérance

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(043367.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BERLYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.428.

—
Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Le Conseil de Gérance

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(043364.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SOPINOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3249 Bettembourg, 48, rue du Président J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.593.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ06087, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour SOPINOR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(043352.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

AURA IMMO TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.498.

Avis de résiliation de la convention de domiciliation

Conformément à l'article 5 point 10 de la loi du 23 décembre 1909, telle que modifiée par la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la résiliation avec effet au 4 avril 2004 de la convention de domiciliation entre les sociétés:

Fiduciaire PRISMA CONSULTING SC, Expert Comptable, 149, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg

et

AURA IMMO TRADING S.A., 149, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce sous le numéro B 65.498

La convention de domiciliation, datée du 25 juin 2001, avait été conclue pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Pour PRISMA CONSULTING SC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043828.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LETZEBURGER LIESMAPP, GmbH., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 65.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05588, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour LETZEBURGER LIESMAPP, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(043350.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MC PREMIUM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.826.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour MC PREMIUM

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(043479.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

EURO GA. MA., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 16, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 64.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05593, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour EURO GA. MA., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(043347.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

GORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 66.735.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 21 avril 2004

Le mandat des administrateurs venant à échéance avec la présente assemblée, C.M.S. SERVICES Ltd, ayant souhaité ne pas voir son mandat renouvelé, l'assemblée nomme aux postes d'administrateurs:

Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange

Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange

IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg

et à celui de commissaire aux comptes:

SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043111.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

A.R.G. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.361.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(043667.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

A.R.G. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.361.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Aloyse Scholtes, administrateur de société, 44, rue de Wiltz à L-2734 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société ELPERS & C^o Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043638.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**POMPES FUNEBRES GENERALES DU LUXEMBOURG MAISON PLATZ, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 10, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 6.738.

Assemblée Générale du 5 mai 2004

Ont comparu:

Monsieur Charles Graul, Directeur Gérant, habitant 185-187, rue de Luxembourg L-8077 Bertrange
100 parts sociales
Madame Marie-Paule Graul-Platz conjoint aidant habitant même adresse
200 parts sociales suivant convention du 26 février 2004 avec Madame Platz-Sinner
Monsieur Georges Dirkes, Directeur Gérant, habitant 69 Cents L-1319 Luxembourg
100 parts sociales
Madame Anne Dirkes-Platz même adresse
200 parts sociales

Deuxième résolution

Monsieur Thierry Graul fils de M. et Mme Charles Graul-Platz demeurant 33B, rue des prés, L-7333 Steinsel est nommé Directeur Gérant à partir du 1^{er} août 2004.

C. Graul / G. Dirkes / M.-P. Graul-Platz / A. Dirkes-Platz
les associés

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00816. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043676.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

KARL BRAUN LUX INTERIEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 101, route de Bereldange.
R. C. Luxembourg B 84.597.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05594, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour KARL BRAUN LUX INTERIEUR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(043345.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SCANFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.328.

—
L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est réunie au siège social de la Société en date du 19 mai 2004, a décidé d'accepter la démission de M. Patrice Fabre, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société et de nommer en remplacement M. Livius Gorecka, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, pour une période se terminant à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de la Société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043526.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PRIME INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 94.685.

—
L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est réunie au siège social de la Société en date du 19 mai 2004, a décidé d'accepter la démission de M. Patrice Fabre avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société et de nommer en remplacement M. Livius Gorecka, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, pour une période se terminant à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de la Société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043528.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

F.P. TEMP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.931.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 13 mai 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour F.P. TEMP HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043767.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**CENTRE CATHOLIQUE CULTUREL ET EDUCATIF DE LA COMMUNAUTE ITALIENNE,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 19, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 19.339.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

Signature.

(043735.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

FONTAINE BLANC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.930.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 17 mai 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour FONTAINE BLANC HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043768.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

PRINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.624.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(043765.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

PUBLIEST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 86.468.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043873.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

OTTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.230.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, volume 21CS, folio 25, case 10, que la société à responsabilité

limitée OTTO, S.à r.l., ayant son siège social à L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1^{er}, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

E. Schlessler.

(043806.3/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

IMATRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 74.965.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(043763.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

REMID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 80.049.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, volume 21CS, folio 25, case 5, que la société anonyme REMID S.A. avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

E. Schlessler.

(043808.3/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

BOUCHERIE CLEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5555 Remich, 4, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 72.584.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043875.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

SML AUTOMOBILHANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue du Bouillon.

R. C. Luxembourg B 66.484.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043878.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

AUTO ECOLE NICOLAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 6, rue de la Grève.

R. C. Luxembourg B 84.905.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043913.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

KIEFFER ARSENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3833 Schifflange, 57, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 82.211.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043916.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

SOFT-CARRIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 18, Bombicht.

R. C. Luxembourg B 68.226.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043921.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

P&M PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 59, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 83.914.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 mai 2004

L'an deux mille quatre, le onze mai.

Les actionnaires de la Société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social à Luxembourg, et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée Générale, constatant que les mandats des Administrateurs sont arrivés à échéance, décide, à l'unanimité, de les renouveler pour une période de six ans, c'est-à-dire, jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

2. Par conséquent, le Conseil d'Administration de la société est dès lors composé comme suit:

- Monsieur Pierre-Emile Kieffer, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg

- Monsieur Mil Kieffer, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg

3. Le Conseil d'Administration ainsi nommé, déclare accepter son nouveau mandat.

4. De même, constatant que le mandat du Commissaire aux Comptes de la société, à savoir Madame Evelyne Wagner, demeurant à B-6780 Messancy (Belgique), est également arrivé à échéance, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de le renouveler pour une période de six ans, c'est-à-dire, jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

5. Le Commissaire aux Comptes ainsi nommé déclare accepter son nouveau mandat.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043341.3/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUSCHUSTER COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 29B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 27.891.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(043101.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MICROTRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 23.760.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(043102.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.632.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(043103.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

STEELEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.189.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(043105.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

INTER-CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6945 Niederanven, 12, rue Laach.
R. C. Luxembourg B 88.038.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043097.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

36471

GAIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 72.242.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043098.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

INTER TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6945 Niederanven, 12, rue de Laach.
R. C. Luxembourg B 72.244.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(043099.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ARCELOR TRADING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 13.473.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2004

ad4) L'Assemblée prend acte du départ en retraite de Monsieur Jean-Claude Lecomte, administrateur.

Après avoir remercié l'administrateur démissionnaire pour les éminents services rendus à la société, elle décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le nombre des administrateurs est dorénavant fixé à trois (3).

Pour extrait conforme

P. Reiter

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043106.3/571/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

WPP LUXEMBOURG THETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 220.715.125,-.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 79.019.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique en date du 21 novembre 2000 que ARTHUR ANDERSEN a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2001.

Ce mandat n'ayant pas été renouvelé, ARTHUR ANDERSEN n'est plus le commissaire aux comptes de la Société.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043153.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.503.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signature

(043325.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SOCOGECI CONSTANTINI S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-3858 Schifflange, 12, rue Denis Netgen.
R. C. Luxembourg B 14.819.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à deux conventions de cession de parts sociales sous seing privé en date du 4 mai 2004, acceptées par le cédant, le cessionnaire et par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société SOCOGECI COSTANTINI S.e.c.s. se répartit désormais comme suit:

- Monsieur Renato Costantini, demeurant à B-6760 Bleid, 10, rue de Gomery	500 parts sociales
- Madame Isabelle Costantini, demeurant à L-1637 Luxembourg, 36, rue Goethe	500 parts sociales
Total	1.000 parts sociales

Schifflange, le 4 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043332.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LAVIPHARM INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1341 Luxemburg, 9, rue Clairefontaine.
H. R. Luxemburg B 46.804.

Es wurde beschlossen, ABAX AUDIT, 6, place de Nancy, L-2212 Luxemburg als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft LAVIPHARM INTERNATIONAL S.A. für die Jahre 2000, 2001, 2002, und 2003 zu ernennen.

Luxemburg, den 27. August 2003.

Für LAVIPHARM INTERNATIONAL S.A.

G. Zaleski

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043178.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PRISERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.326.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est réunie au siège social de la Société en date du 19 mai 2004, a décidé d'accepter la démission de M. Patrice Fabre, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société et de nommer en remplacement M. Livius Gorecka, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, pour une période se terminant à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de la Société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043527.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BANK SARASIN BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 29.129.

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 4 mars 2004

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la BANK SARASIN BENELUX S.A., que:

- Monsieur Victor den Hoedt demeurant Luxembourg Schoenfeld a remis sa démission comme Managing Director et membre du Conseil d'Administration de la BANK SARASIN BENELUX S.A.;
- Monsieur Thomas Wittlin demeurant à Luxembourg est nommé Managing Director et Membre du Conseil d'Administration de la BANK SARASIN BENELUX S.A.

Ces décisions prennent effet immédiatement.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- M. G. van Berkel, Chairman
- M. A. Elvinger, Director
- M. A. Sarasin, Director
- M. E. Sarasin, Director
- M. R. Wittendorfer, Director
- M. T. Wittlin, Managing Director
- M. C. van der Lubbe, Deputy Managing Director
- M. F. Wulms, Secretary to the Board

Luxembourg, le 17 mai 2004.

T. Wittlin / M. Schmitt

Administrateur-Délégué / Assistante de Direction

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043136.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

AGEPLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 96.347.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire**Transfert de parts et de créance*

Sont présent:

L'actionnaire de la société est présent:

BEDGE HOLDING S.A. 59, rue G.-D. Charlotte, L-9515 Wiltz représentée par Monsieur Benoît de Bien ainsi que

AMGUIL S.A. 59, rue G.-D. Charlotte, L-9515 Wiltz représentée par Monsieur Benoît de Bien

Constatant que l'entièreté des actions est présente, l'Assemblée est apte à prendre toute décision.

Le Point à l'ordre du jour est le suivant:

- Transfert de la totalité des parts d'AGEPLAN, S.à r.l.
- Accord sur le transfert d'une créance

Les décisions prises sont les suivantes:

1) BEDGE HOLDING S.A. cède à AMGUIL S.A. la totalité des parts d'AGEPLAN, S.à r.l.

AMGUIL S.A. est dès-à-présent agréé à devenir associé d'AGEPLAN, S.à r.l.

Le prix est fixé à EUR 20.672,18 pour la totalité des parts (100) tenant compte des frais exposés par BEDGE HOLDING S.A. et des efforts consentis pour valoriser ladite participations.

2) BEDGE HOLDING S.A. cède et transporte à AMGUIL S.A. une créance d'un montant de EUR 8.327,82 qu'elle détient à l'égard d'AGEPLAN, S.à r.l.

Cette dernière ne pourra donc se libérer valablement que dans les mains AMGUIL S.A.

Ces deux cessions sont effectives à la date de ce jour. Elles représentent une somme transactionnelle de EUR 40.000,- qui font l'objet d'un paiement à l'instant par la remise d'un emprunt obligataire au porteur d'un même montant que BEDGE HOLDING S.A. déclare recevoir et donne quittance à AMGUIL S.A.

Plus aucun point n'est à l'ordre du jour et l'Assemblée Générale se clôture.

Par procuration

BEDGE HOLDING S.A. / AMGUIL S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Diekirch, le 24 mai 2004, réf. DSO-AQ00235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902039.3/825/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 1, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 7.635.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004

Il a été décidé à l'unanimité que:

- 1) PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg est élue en tant que Réviseur d'Entreprises pour l'année suivante;
- 2) Les démissions de M. Yves Hastert et M. Neil Glanville sont acceptées;
- 3) La nomination de M. Roger Barker en tant que nouvel Administrateur de la Sicav pour une période de six ans en remplacement de M. Yves Hastert est acceptée;
- 4) La nomination de M. David Thomas en tant que nouvel Administrateur de la Sicav pour une période de six ans en remplacement de M. Neil Glanville est acceptée;
- 5) La réélection de M. David Copperwaite en tant que Directeur de la Sicav pour une période de six ans est acceptée.

Pour réquisition et publication

Pour extrait sincère et conforme

LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO

M. De Leye / R. Barker

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(043130.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

LUCKY INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.495.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 juin 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(902049.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

LEIKA-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.207.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 juin 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(902050.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

POLYCROSS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05776, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043504.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

ALGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8372 Hobscheid, 1, Donatusgaessel.
R. C. Luxembourg B 96.517.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hobscheid, le 4 juin 2004.

Pour ALGES, S.à r.l.

G. Weber

Gérant

(902048.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

WÄMPER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 8.
R. C. Luxembourg B 95.815.

Assemblée Générale Extraordinaire de la société

L'an deux mille quatre, le 30 avril.

CYBERTRONIC S.A. associé unique de la société à responsabilité limitée WÄMPER STUFF, S.à r.l., constituée suivant acte reçu par le notaire Bernard Sproten, de résidence à St.Vith (Belgique), en date du 27 mars 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 253 du 16 septembre 1987, modifié suivant statuts coordonnés du 25 septembre 2003, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1185 du 12 novembre 2003, décide:

- d'accepter la démission de Monsieur Nysten Roger demeurant au 113, route de Stavelot L-9991 Weiswampach en tant que gérant unique

- de nommer nouveau gérant Monsieur Lemaire Robert demeurant à 27H L-9990 Weiswampach

Fait à Lieler, le 30 avril 2004.

R. Nysten, R. Lemaire.

Enregistré à Diekirch, le 14 mai 2004, réf. DSO-AQ00173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902045.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

PENSION BEIM ROSA, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9689 Tarchamps, 13, rue Abbé Welter.
H. R. Diekirch B 5.391.

Simone Lucas, will sich aus der Gesellschaft PENSION BEIM ROSA, GmbH zurückziehen.

Sie kündigt somit in ihrer Funktion als, «technische Geschäftsführerin» und gibt ihre Geschäftsgenehmigung wieder ab.

Luxemburg, den 3. Juni 2004.

S. Lucas.

Enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00056. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902047.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 juin 2004.

PACIFIC LINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 90.170.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est réunie au siège social de la Société en date du 19 mai 2004, a décidé d'accepter la démission de M. Patrice Fabre avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société et de nommer en remplacement M. Livius Gorecka, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, pour une période se terminant à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de la Société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 24 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043529.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KILLI-FILMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 263, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.110.

Le bilan du 1^{er} septembre au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043847.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

KILLI-FILMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 263, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.110.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043876.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

ERA ImmoPartners, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 61.817.

Le bilan du 28 novembre 1997 au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043882.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

ERA ImmoPartners, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 61.817.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043883.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

ERA ImmoPartners, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 61.817.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043885.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

ERA ImmoPartners, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 61.817.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043888.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

ERA ImmoPartners, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 61.817.

—
Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043889.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

SIG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.033.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour SIG HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043771.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

TEIGUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.543.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 15 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour TEIGUR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043773.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LUTCH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.833.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 28 novembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en euros, de sorte que le capital de LUF 12.400.000,- a été converti en EUR 307.387,97 avec effet au 1^{er} janvier 2001.

La valeur nominale des actions a été supprimée.

En conséquence, le capital de la société a été fixé à un montant de EUR 307.387,97 représenté par 124 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. / C. Smith

Signatures / -

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043789.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

LIVESTOCK-ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 69.970.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043830.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

KIMLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 71.163.

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire en date du 22 avril 2004 que le siège social de la société a été transféré de L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour réquisition

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043852.3/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS FUND ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.123.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS FUND ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(043468.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

BOVET & CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05780, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043505.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

JASPER BROKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05783, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043507.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CANOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05786, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043509.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

CAMINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043514.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

SCHAWNTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05792, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043516.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

KLETTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.461.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 23 avril 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour KLETTA HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043769.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

FINANCE INVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 94.663.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est réunie au siège social de la Société en date du 19 mai 2004, a décidé d'accepter la démission de M. Patrice Fabre avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société et de nommer en remplacement M. Livius Gorecka, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, pour une période se terminant à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de la Société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05412. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043530.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PORTOFINO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 87.512.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(044891.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

MACRIMO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 61.057.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MACRIMO HOLDING, S.à r.l.

Signatures

(060829.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

BOHEGIE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 83.353.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(044890.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

VENTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 49.346.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 avril 2004, actée sous le n° 213 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(045791.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.
